

Article 21 du Règlement

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Convoquez les députés.

(La motion de M. Côté (Langelier), mise aux voix, est adoptée.)

● (1240)

● (1250)

M. le Président: Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi est lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.)

M. Lawrence: Le résultat de la mise aux voix est-il imputable au fait que certains députés auraient voté deux fois, ou a-t-on compté la voix de certains d'entre eux une seule fois? Je crois qu'on devrait fournir certains éclaircissements.

M. le Président: Je crois que le député sait que les voix ont été comptées conformément aux intentions des députés.

* * *

(Vote n° 218)

POUR

Députés

Allmand	Fraleigh	McLean
Attewell	Garneau	Minaker
Beatty	Gass	Mitges
Berger	Gauthier	Nicholson
Bissonnette	Gervais	(Trinity)
Blenkarn	Gormley	Nickerson
Boyer	Graham	Nielsen
Bradley	Gray	Nowlan
Brightwell	(Windsor-Ouest)	Nunziata
Caldwell	Gustafson	Oberle
Carney	Hamilton	O'Neil
Champagne	Hees	Ouellet
(Saint-Hyacinthe-Bagot)	Hicks	Paproski
Clark	Hnatyshyn	Penner
(Brandon-Souris)	Holtmann	Pennock
Clifford	Hopkins	Plourde
Clinch	Howie	Porter
Cooper	Hudon	Redway
Coppes	Isabelle	Reid
Corbett	Jelinek	Reimer
Cossitt	Johnson	Schellenberger
Côté	(Bonavista-Trinity-Conception)	(Wetaskiwin)
(Lac-Saint-Jean)	Joncas	Scott
Côté	Kaplan	(Hamilton-Wentworth)
(Langelier)	Kempling	Scowen
Crombie	Kilgour	Shields
Crosbie	Kindy	Sparrow
(Saint-Jean-Ouest)	King	Stevens
Dantzer	Lawrence	Stewart
Daubney	Leblanc	Tardif
de Corneille	Lewis	(Charlesbourg)
Della Noce	Mantha	Taylor
Desrosiers	Marchi	Thacker
Dingwall	Marin	Towers
Domm	Mayer	Tremblay
Dorin	Mazankowski	(Québec-Est)
Edwards	McCrossan	Tupper
Epp	McCuish	Vankoughnet
(Provencier)	McDougall	Vincent
Fennell	(St. Paul's)	Warner
Ferland	McKenzie	Weiner
Finestone	McKinnon	Winegard
Fontaine	McKnight	Wise—116.

CONTRE

Députés

Althouse	Epp	Murphy
Angus	(Thunder Bay-Nipigon)	Orlikow
Benjamin	Manly	Riis
Blackburn	McCurdy	Robinson
(Brant)	Mitchell	Waddell—13.

LA LOI SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-62, concernant l'équité en matière d'emploi, dont un comité législatif a fait rapport avec des propositions d'amendement.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, je crois que, dans les circonstances, il serait peut-être préférable de dire qu'il est 13 heures. Maintenant que le projet de loi a été mis en discussion, nous pourrions entreprendre sérieusement nos délibérations après la période des questions.

M. le Président: J'en déduis que la Chambre consent à ce que la présidence déclare qu'il est 13 heures.

Des voix: D'accord.

M. le Président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 12 h 56.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE
L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LA MUTATION DE LA MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉE DE LA JEUNESSE

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, les conservateurs en ont fait encore une autre. En faisant passer la ministre d'État chargée de la Jeunesse (M^{me} Champagne) du secrétariat d'État au ministère de l'Emploi, le gouvernement diminue l'importance de la jeunesse dans la société canadienne. Tout ce que le gouvernement va faire, maintenant, c'est considérer la jeunesse comme un problème d'emploi.